

Décision du 6 juin 2000 relative à la nomination, d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO)

NOR: ATEG0090248S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Référence :

Décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité au travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique.

Mme N'Guyen Tan Hon (Patricia), assistante technique des travaux publics de l'Etat, est nommée ACMO pour l'administration centrale de l'environnement du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

*Le directeur général de l'administration, des
finances
et des affaires internationales,
T. WAHL*